

Concept pour l'encouragement de la relève des moniteurs

L'Office cantonal du sport (OCS) souhaite soutenir et développer la formation de moniteurs bénévoles à travers une **nouvelle formation pour les jeunes entre 14 et 18 ans** afin de :

- accompagner les clubs et associations-fédérations sportives dans le renouvellement et le renforcement de leurs bénévoles;
- soutenir les jeunes dans leur développement personnel vers des responsabilités au sein des clubs;
- proposer une formation d'aide-moniteur aux jeunes avant l'âge légal pour suivre une formation J+S.

1. Les trois piliers du programme 1418coach Valais

Formation

A travers un week-end polysportif à Ovronnaz, les jeunes suivent une initiation à la fonction de moniteur toutes disciplines confondues. Grâce à cette formation spécialement adaptée à leur âge, ils acquièrent les compétences minimales pour prendre des responsabilités dans leur association.

Accompagnement

Dans la pratique, le jeune aide-moniteur pourra bénéficier du soutien d'un moniteur J+S expérimenté à choisir avant la formation et à annoncer à l'office. Cette personne peut s'occuper de plusieurs jeunes simultanément. Le jeune devient un membre actif de l'équipe de moniteurs du club. Il se voit confier des responsabilités adaptées à ses capacités en adéquation avec son expérience.

Dans le projet 1418coach, cette personne d'expérience est désignée comme la marraine ou le parrain, symbolisant le lien privilégié et le soutien personnalisé dont bénéficiera le jeune aide-moniteur au sein de l'équipe de moniteurs du club.

Reconnaissance

Le candidat recevra une attestation de participation. Pour le travail du jeune moniteur ainsi que pour l'accompagnement de celui-ci. Les clubs recevront une indemnité unique lors de la validation du cours.

2. Conditions de participation 2024

- Les coûts de la formation sont payés par l'OCS.
- Le déplacement est organisé et financé par le participant.
- L'assurance accident/maladie est sous la responsabilité de chaque participant. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de bris de lunettes, de vol ou de perte de matériel.
- Le changement de l'inscription ou le désistement doit être annoncé le plus tôt possible à l'OCS.
- La formation doit être suivie dans sa totalité.
- En cas de mauvais comportement ou non-respect des règles, le participant peut être renvoyé du cours.
- Des photos ou films peuvent être réalisées lors de la formation 1418coach. L'OCS, ses partenaires ou les médias peuvent les employer pour des publications en lien avec la formation. Les participants qui ne souhaiteraient pas être reconnaissables dans ces publications doivent l'exprimer lors de l'inscription ou par courrier/email.
- Les participants des formations ayant lieu en 2024 doivent obligatoirement être nés entre 2007 et 2010, nous encourageons les jeunes nés en 2006 à suivre un cours de base (possible dès 17 ans révolus).
- Délai d'inscription au plus tard 5 semaines avant le cours.

Le programme détaillé de la formation sera envoyé aux jeunes inscrits.

3. Inscription

- L'inscription est effectuée par le Coach J+S d'un club.
- La priorité sera donnée aux membres des clubs valaisans.
- Le nombre d'inscriptions par club est limité à 3 jeunes au maximum. L'OCS se réserve le droit d'effectuer une sélection par sport représenté.

4. Les cours 2024

- Le 20 et 21 avril 2024 – Centre sportif d'Ovronnaz - inscriptions ici
- Le 28 et 29 septembre 2024 – Centre sportif d'Ovronnaz - inscriptions ici

5. Contact pour toutes questions (Thibaut Matti, chef de cours):

Tél : +41 (0)79 375 09 12

E-mail : thibaut.matti@bluewin.ch